

# Ta gueule, Brigitte Macron, l'avenir de Notre-Dame ne te regarde pas

écrit par Christine Tasin | 19 avril 2019



Mais c'est insupportable. De quoi se mêle-t-elle ? Elle n'est pas élue, elle n'a pas été choisie par les Français. Elle a épousé un sale type, c'est son problème, elle n'a pas à se mêler de notre patrimoine, elle n'a pas à se mêler de Notre-Dame de Paris.

Et pourtant, avec un culot phénoménal, elle s'est permis de donner son avis. Au futur, comme si c'était déjà décidé, déjà une certitude :

*« Elle va revivre encore mieux, peut-être plus haute. De toute façon elle sera toujours aussi belle »*, indiquait mercredi 17 avril Brigitte Macron.

Ce couple diabolique est mortifère pour notre pays et l'enjeu de la reconstruction de Notre-Dame de Paris est et symbolique et énorme.

Macron est-il un gamin sous l'emprise d'une vieille perverse ? Peut-être, peut-être pas... Les probabilités de son homo-

sexualité sont énormes, mais il a pu conserver une vieille relation affective et intellectuelle avec sa première et seule maîtresse, l'épousant pour mieux noyer le poisson.

On s'en contrefiche, ou plutôt on s'en contreficherait si cette perverse ne se mêlait pas de ce qui ne la regarde pas. Et dans le cas de Notre-Dame de Paris, c'est une évidence.

L'article ci-dessous est passionnant et très juste.

Il montre à quel point, si la femme de l'occupant de l'Élysée est une bonne à rien, son époux est un opportuniste inculte et dangereux qui fait absolument n'importe quoi à Notre-Dame, comme il fait n'importe quoi avec la France.

Les Français si prompts à se mobiliser pour des migrants potentiellement dangereux laisseront-ils un fou furieux saccager notre belle cathédrale, le cœur de la France ?

### **Emmanuel Macron et Notre-Dame : une décision, une ânerie**

Il ne se passe donc pas une journée depuis l'incendie de Notre-Dame-de-Paris sans que le Président de la République et son gouvernement ne nous gratifient d'annonces toutes plus absurdes ou scandaleuses les unes que les autres.

Emmanuel Macron avait déjà fait très fort mardi en expliquant qu'il allait reconstruire Notre-Dame plus belle qu'avant, et en cinq ans (voir [notre article](#)). Plus belle qu'avant ? On sait désormais comment : en lançant un concours d'architecture pour la reconstruction de la flèche ! Car pour notre Président de la République, « *la flèche ne faisant pas partie de la cathédrale d'origine* », on peut l'effacer d'un trait de plume. Exit Viollet-le-Duc de la cathédrale Notre-Dame. On en est là, donc, en 2019, de la considération pour le XIXe siècle que les historiens de l'art ont pourtant réhabilité ces quarante dernières années. On ne sait que dire devant tant d'inculture.

Or, rappelons-le encore une fois, la [charte de](#)

[Venise](#), qui définit les principes de la restauration et que la France a ratifiée (ce qui l'engage), impose certaines contraintes. D'abord, « *les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration* ». Viollet-le-Duc constitue, ô combien, un apport valable à Notre-Dame-de-Paris, et ses adjonctions sont d'ailleurs classées au même titre que le reste du monument. On peut aussi y lire que la restauration « *a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse* » Et, pour la flèche de Viollet-le-Duc, élément constitutif de la cathédrale depuis plus d'un siècle, les documents authentiques sont légion (on conserve tous les plans de l'architecte), tandis que sa structure et sa forme sont parfaitement connues grâce aux photographies et aux relevés modernes. Il n'y a donc aucune hypothèse à ce sujet. Puisqu'il ne s'agit pas d'une « *reconstitution conjecturale* » (terme employé dans la charte), il n'y a aucune raison d'envisager pour elle qu'elle « *porte la marque de notre temps* » (ce qu'impose la charte dans ce cas), et encore moins, comme le veut Emmanuel Macron, qu'il s'agisse d'« *un geste architectural contemporain* ».

Alexandre Gady l'a dit dans l'émission « *Quotidien* », « *le patrimoine a une temporalité qui n'est pas celle des hommes politiques* ». Cette précipitation, qui voit des décisions fondamentales prises en deux jours, sans aucun temps de réflexion ni consultation des spécialistes, et sans suivre les procédures habituelles de la restauration des monuments historiques, n'est rien d'autre que de l'agitation politique. Emmanuel Macron semble vouloir profiter de ce désastre pour marquer Paris comme d'autres l'ont fait avec de nouveaux monuments.

Or, on ne peut pas jouer avec Notre-Dame. Et, même sans évoquer la convention de Venise, il suffit d'invoquer le simple bon sens : on ne fait pas de « *geste architectural contemporain* » sur un monument historique comme cette cathédrale.

Comme nous le disions plus haut, les annonces se succèdent et à chaque fois nous font croire à un poisson d'avril décalé, avant qu'on ne réalise effaré qu'il n'en est rien. Ainsi, aujourd'hui, a été nommé « *Monsieur reconstruction* » (sic, voilà le terme utilisé par les gazettes) de la cathédrale. Quitte à ne pas consulter les spécialistes, profitons-en pour nommer à la tête de cette restauration complexe un général cinq étoiles, ancien chef d'État major des armées, puis grand chancelier de la Légion d'honneur. Tous titres qui lui donnent manifestement, aux yeux d'Emmanuel Macron, une parfaite légitimité pour ce rôle...

Édouard Philippe n'est pas en reste, qui a aussi déclaré qu'un établissement public, rien que cela, serait mis en place pour mener à bien la reconstruction. Comme si la création d'une telle structure avait la moindre justification pour ce qui reste la restauration d'un monument historique. Et il a ajouté, martial, que « *chaque euro versé pour la reconstruction de la cathédrale, dans le cadre d'une souscription nationale, sera dédié à cette seule tâche* ». Il ne sait sans doute pas, ce qui est désormais un secret de polichinelle pour quiconque connaît un peu le coût d'un tel chantier, que le milliard et probablement bien davantage qui va être récolté à cette occasion va dépasser de plusieurs centaines de millions les réels besoins. Les milliers de donateurs pour la restauration de Notre-Dame seront sûrement heureux de savoir que leur générosité va servir à financer un concours appelé à choisir un « *geste architectural contemporain* » pour décorer le toit de Notre-Dame, mais que le surplus n'ira pas aux autres monuments en péril, innombrables, de notre pays (on se demande d'ailleurs ce qu'il va en faire).

Le *Canard Enchaîné* d'aujourd'hui donne de nouveaux chiffres qui témoignent de la grande misère des monuments historiques dans notre pays, et du peu de cas que les gouvernements successifs font du patrimoine. Dans un article intitulé « *Cathédrales et monuments :*

*seuls les crédits ne flambent pas* », Hervé Liffraan révèle quelques chiffres stupéfiants qui confirment ce que nous dénonçons depuis toujours. On y apprend ainsi que pour 2019, l'État n'a prévu que 18 millions d'euros de crédits de paiement pour l'entretien [1] des monuments historiques lui appartenant, dont 86 cathédrales. Soit moins de 100 000 euros par monument. Il rappelle aussi que pour Notre-Dame, il avait prévu de ne donner que 40 millions pour la restauration sur les dix prochaines années, soit 4 millions par an, sur les 240 millions qui étaient alors nécessaires [2]. Pas de doute, il aura vraiment fallu un incendie pour qu'Emmanuel Macron déclare enfin sa flamme à Notre-Dame !

<https://www.latribunedelart.com/emmanuel-macron-et-notre-dame-une-decision-une-agerie>